

## Les vocations générales du Golfe

### → Organiser les usages au sein d'un espace emblématique au rayonnement international

Le secteur du Golfe, du Cap de Saint-Tropez à la pointe des Sardinaux inclue la baie des Canoubiers à Saint-Tropez, le fond de Golfe entre les ports de Saint-Tropez et de Sainte-Maxime et la calanque de la Madrague à Sainte-Maxime. Ce secteur concentre une multitude d'activités dont l'équilibre doit être assuré en période estivale. L'identification des vocations et les mesures applicables doivent permettre d'organiser et d'encadrer le développement durable des différents usages.

La vocation principale de la baie des Canoubiers est l'accueil des activités balnéaires et des loisirs nautiques non motorisés associés. L'encadrement du mouillage des navires de plaisance assure la pérennité de ces activités principales.

Les ports de Saint-Tropez, Cogolin, Grimaud et de Sainte-Maxime constituent des sites stratégiques économique et touristique. Ils sont confortés et certains d'entre eux développés/améliorés. Le développement des navettes maritimes est assuré. Le Golfe a aussi pour vocation d'accueillir les activités maritimes et industrielles.

La zone de mouillage des navires à fort tonnage définie par l'arrêté 155/2016 est reprise, le mouillage des navires >80 m pouvant s'exercer sur l'ensemble de la zone ; le mouillage des navires de croisière est quant à lui réduit à la partie Est de cette zone afin d'adapter l'accueil de cette activité aux échelles et aux capacités naturelles du territoire et de limiter les interactions avec les autres usages.

La pêche professionnelle dans le fond du Golfe est assurée, l'identification de la zone de mouillage interdit sur ce secteur permet aux pêcheurs professionnels d'assurer leur activité tout au long de l'année.

Un espace dédié aux sports de glisse (kite, surf, funboard) est identifié au droit de la plage de Guerrevieille jusqu'à la Grande pointe. Ces sports se pratiquent dans des conditions météorologiques particulières, sur les ailes de saison et en période hivernale.

Condition *sine qua non* pour renforcer un accueil de qualité des différents usages dans le Golfe, la qualité des eaux côtières doit être améliorée.

### → Voir carte des vocations du volet littoral et maritime – secteur du Golfe – N°5

#### → VOCATIONS MARITIMES :

Vocations	Localisations
Espace marin à préserver	<ul style="list-style-type: none"><li>• côtes rocheuses de la baie des Canoubiers</li><li>• côtes rocheuses de Gassin</li><li>• Fond du golfe (au droit des Marines de Cogolin et de port Grimaud)</li><li>• Calanque de la Madrague jusqu'à la pointe des Sardinaux</li></ul>

Prélèvements interdits	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calanque de la Madrague</li> </ul>
Mouillage interdit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calanque de la Madrague</li> </ul>
ZMEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 sites : est et ouest de la baie des Canoubiers</li> <li>• Fond du Golfe (devant les plages de Saint-Pons-les-Mûres à Grimaud)</li> <li>• Anse de Guerrevieille-Les Cigales entre Grimaud et Sainte-Maxime</li> <li>• Plage du Centre-ville de Sainte-Maxime</li> </ul>
Mouillage obligatoire > 80 m	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone située au sud du Golfe devant le port de Saint-Tropez</li> </ul>
Croisière Premium/Luxe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone située au sein de la zone de mouillage obligatoire &gt; 80 m – partie est</li> </ul>
Mouillage libre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Littoral entre le port de Saint-Tropez et la plage de la Moune à Gassin</li> <li>• Fond du Golfe devant les plages de Port-Grimaud</li> <li>• Au droit du récif frangeant de posidonies</li> <li>• Au centre de la baie des Canoubiers</li> </ul>
Mouillage interdit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baie des Canoubiers-Est (sur le récif frangeant de posidonies)</li> <li>• Fond du golfe – partie nord (devant le littoral de Grimaud). Dans ce secteur, la pêche professionnelle est ainsi privilégiée au regard de la concurrence sur l'espace avec le mouillage des navires</li> </ul>
Baignade	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plage des Canoubiers – partie ouest</li> <li>• Plage de la Bouillabaisse à Saint-Tropez</li> <li>• Plage des Marines de Cogolin</li> <li>• Plages de Port Grimaud Sud, de Port Grimaud, de Saint-Pons-les-Mûres à Grimaud</li> <li>• Plages de La Croisette et du Centre-Ville à Sainte-Maxime</li> </ul>
Loisirs nautiques (motorisés ou non)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• au droit de la plage de la Bouillabaisse à Saint-Tropez</li> <li>• au droit de la plage des Marines de Cogolin</li> <li>• dans le fond du Golfe au droit des plages de Port-Grimaud et Saint-Pons à Grimaud</li> <li>• dans la baie de la Croisette à Sainte-Maxime</li> </ul>
Loisirs nautiques non motorisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au droit de la plage des Canoubiers</li> <li>• à Gassin à l'est du site des Torpilles</li> <li>• au droit de la plage de Beauvallon-Bartole à Grimaud</li> <li>• au droit de la plage de la Madrague</li> </ul>
Sports de glisse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un secteur dans le Golfe (partie nord) au droit de la plage de Guerrevieille jusqu'à la Grande pointe. Il s'étend jusqu'au milieu du</li> </ul>

	golfe quand les conditions météorologiques sont favorables et ne permettent pas la fréquentation par les autres activités (mouillage, baignade, loisirs nautiques autres).
Sentier marin	<ul style="list-style-type: none"> <li>• au niveau de la plage de Beauvallon-Bartole à Grimaud</li> <li>• site entre la plage de la Madrague et la pointe des Sardinaux</li> </ul>
Pêche professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• dans le fond du Golfe. Dans ce secteur, la pêche professionnelle est privilégiée au regard de la concurrence sur l'espace avec le mouillage des navires.</li> <li>• Au large du port de Sainte-Maxime</li> <li>• Au large de la calanque de la Madrague</li> </ul>
Port	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Port de Saint-Tropez</li> <li>• Marines de Cogolin</li> <li>• Port Grimaud</li> <li>• Port de Sainte-Maxime</li> </ul>
Projet portuaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Port Saint-Tropez</li> <li>• Marines de Cogolin</li> <li>• Port de Cavalaire</li> <li>• Port de Sainte-Maxime</li> </ul>

➔ *VOCATIONS D'INTERFACE TERRE-MER :*

<b>Vocations</b>		<b>Localisations</b>
Espace terrestre à requalifier		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La façade littorale de Grimaud (site de « Saint-Pons-Les Mûres »)</li> </ul>
Activités balnéaire et de loisirs nautiques à terre		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plage des Graniers</li> <li>• Plage de la Bouillabaisse à Saint-Tropez</li> <li>• Plage de la Moune à Gassin</li> <li>• Plage des Marines de Cogolin à Cogolin</li> <li>• Plages de Port Grimaud Sud, de Port Grimaud, de Saint-Pons-les-Mûres, de Beauvallon, de Beauvallon-Bartole et de Guerrevieille - Les Cigales à Grimaud</li> <li>• Plages de La Croisette et du Centre-Ville à Sainte-Maxime.</li> </ul>
Cale de mise à l'eau	A maintenir	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 dans le port de Saint-Tropez</li> <li>• 2 au sein du port du Pilon à Saint-Tropez</li> <li>• 1 dans le port Cogolin au niveau de la Giscle</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 dans le port Grimaud</li> <li>• 1 dans le port de Sainte-Maxime</li> </ul>
	A créer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 sur le littoral de Saint-Pons à Grimaud</li> </ul>
	A rénover	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 dans le port Cogolin à l'embouchure de la Giscle</li> </ul>
Cheminements côtiers	A restaurer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 tronçon entre Gassin et Cogolin devant le site des Torpilles</li> <li>• 1 tronçon au niveau de la plage de Beauvallon-Bartole à Grimaud</li> <li>• 1 tronçon sur la partie nord de la plage de la Croisette à Sainte-Maxime</li> </ul>
	A recréer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 jonction entre les Canoubiers et l'Oratoire</li> <li>• 2 jonctions entre la plage du Gros Pin et la plage du Moulin / au niveau de la plage de Guerrevieille-Les Cigales après la pointe Alègre à Grimaud ;</li> <li>• 1 jonction entre Grimaud et la pointe de la Croisette à Sainte-Maxime</li> </ul>
Activités industrielles et maritimes		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le site des Canoubiers au niveau du chemin de la Moutte</li> <li>• Le pôle technologique de Gassin (sur le site des Torpilles)</li> <li>• Les chantiers navals dans le port de Cogolin</li> </ul>
Tourisme balnéaire / hébergement de plein air		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le site de Saint-Pons/Partie ouest à Grimaud</li> </ul>
Parking plage		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au niveau de la plage de la Bouillabaisse à Saint-Tropez</li> <li>• Au niveau des plages de Port Grimaud Sud, de Port Grimaud, de Saint-Pons-les-Mûres, de Beauvallon-Bartole à Grimaud</li> <li>• Au niveau des plages de La Croisette et du Centre-Ville à Sainte-Maxime</li> </ul>
Parking gare maritime		<ul style="list-style-type: none"> <li>• un espace de stationnement sur le secteur de Saint-Pons est créé pour desservir la gare maritime de Grimaud</li> </ul>
Erosion		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au niveau de la plage des Canoubiers-Est</li> <li>• au niveau de la plage de la Bouillabaisse à Saint-Tropez</li> <li>• au niveau de la plage de la Moune à Gassin</li> <li>• au niveau des plages de Port-Grimaud, de Saint-Pons-les-Mûres et de Beauvallon à Grimaud</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• au niveau de la plage de la Croisette à Sainte-Maxime</li> </ul>
Stock sédimentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au niveau de la plage des Marines de Cogolin</li> <li>• A l'embouchure de la Giscle</li> <li>• A l'embouchure du Préconil à Sainte-Maxime du fait de l'aménagement d'une digue pour prévenir la formation d'un bouchon sableux provenant de la plage du Centre-Ville.</li> </ul>
Ponton navettes maritimes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 ponton sur le secteur de Saint-Pons à Grimaud</li> </ul>
Ponton navettes maritimes et/ou plaisance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 ponton au niveau de la plage de la Croisette à Sainte-Maxime</li> </ul>

### Zoom sur le secteur des Canoubiers

Au sein du secteur du Golfe, la baie des Canoubiers concentre un certain nombre d'activités, ainsi qu'un patrimoine naturel assez exceptionnel.

En effet un herbier récif est présent sur la partie Est du littoral. Ce récif isole une zone sableuses propice au mouillage des petites unités et identifiée dans le schéma des vocations comme une zone de mouillage libre.

A cela se rajoute le mouillage de plus grosses unités au centre de la baie qui constitue une zone d'abri connue. Mouillage qui peut déborder sur l'herbier de posidonie et pourrait occasionner la mise en place de ZMEL dans ce secteur.

#### ➔ VOCATIONS MARITIMES :

Vocations	Localisations
ZMEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 sites : est et ouest de la baie des Canoubiers</li> </ul>
Espace marin à préserver	<ul style="list-style-type: none"> <li>• côtes rocheuses de la baie des Canoubiers</li> </ul>
Mouillage interdit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est baie des canoubiers / Herbier récif</li> </ul>
Mouillage libre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre baie / fonds sableux</li> <li>• Est baie devant Madrague / langue sableuse</li> </ul>
Baignade	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plage des canoubiers</li> </ul>
Loisirs nautiques non motorisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fond de baie des canoubiers / Ecole de voile</li> </ul>

## Les vocations générales de la baie de Bougnon

### → Renforcer un accueil de qualité pour les activités touristiques balnéaires et nautiques estivales

La baie de Bougnon comprend plusieurs plages qui ont pour vocation principale l'accueil d'activités balnéaires et de loisirs nautiques associés. L'organisation des mouillages dans la baie de la Nartelle et de la Garonette permet de conforter cette vocation. Une attention particulière doit être portée sur les plages du Centre-ville et de la Nartelle qui concentrent diverses activités (baignade, cales de mise à l'eau, ZMEL) et sont des lieux propices pour le développement d'une offre estivale de desserte du littoral par la mer.

### → Voir carte des vocations du volet littoral et maritime – secteur Extérieur Golfe – N°6

#### → VOCATIONS MARITIMES :

Vocations	Localisations
ZMEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plage de la Nartelle sud</li> <li>• Plage de la Nartelle nord</li> <li>• Plage de la Garonette</li> </ul>
Baignade	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plage de la Nartelle</li> <li>• Plage la Garonette</li> </ul>
Loisirs nautiques (motorisés ou non)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anse de la Nartelle</li> <li>• Anse la Garonette</li> </ul>

#### → VOCATIONS D'INTERFACE TERRE-MER :

Vocations	Localisations	
Activités balnéaire et de loisirs nautiques à terre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plage de la Nartelle</li> <li>• Plage des Eléphants</li> <li>• Plage de la Garonette</li> </ul>	
Cale de mise à l'eau	A rénover	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 à la Nartelle-Sud</li> </ul>
Parking plage		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au niveau de la plage de la Nartelle</li> </ul>
Cheminevements côtiers	A restaurer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 tronçon à la Garonette (partie centrale)</li> </ul>
	A recréer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 jonction entre la plage de la Nartelle et la plage des Eléphants</li> <li>• 1 jonction entre la plage des Eléphants et la plage de la Garonette</li> </ul>
Erosion		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au niveau de la plage de la Nartelle partie sud</li> <li>• Au niveau de la plage de la Nartelle partie nord</li> <li>• Au niveau de la plage des Eléphants</li> <li>• Au niveau de la plage de la Garonette</li> </ul>

Ponton navettes maritimes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 ponton au centre de la plage de la Nartelle</li> </ul>
Ponton plaisance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 pontons au sud et au nord de la plage de la Nartelle</li> <li>• 1 ponton plaisance sur la plage de la Garonnette</li> </ul>